



Communiqué de presse

DKV Mobility présente sa solution *Carbon Monitor* permettant de simplifier le bilan CSRD de ses clients

- Le DKV Mobility Carbon Monitor permet de calculer les émissions de manière fiable, pays par pays, tout au long du cycle de vie du carburant (*well-to-wheel*),
- Ce nouveau service comprend un rapport annuel sur les émissions des flottes et de durabilité respectant la conformité des bilans CSRD,
- Le nombre d'entreprises concernées par les bilans CSRD en France passera de 2500 à 6000 en 2025.

Suresnes, 27 Mars 2025. **DKV Mobility**, plateforme leader des services de mobilité internationale, introduit le *DKV Mobility Carbon Monitor*, permettant aux entreprises d'analyser et de documenter de manière fiable les émissions de leurs flottes de véhicules. Ce nouveau service facilite plus que jamais le reporting des émissions de flotte conformément à la directive européenne CSRD (Corporate Sustainability Reporting Directive).

Cette directive impose à un nombre croissant d'entreprises, particulièrement dans le transport et les sociétés possédant une flotte de véhicules, de rendre compte de l'impact de leurs activités sur l'environnement, notamment en fournissant un détail précis de leur empreinte carbone CO2e^[1]. Cette obligation les contraint à collecter des données fiables sur leurs propres émissions chaque année afin de se conformer aux exigences du CSRD.

Le DKV Mobility Carbon Monitor inclut un rapport annuel détaillé sur les émissions de CO2e, accompagné d'une méthodologie expliquant les données sous-jacentes et la logique de calcul. Les entreprises peuvent utiliser ce rapport pour répondre à leurs obligations de reporting et faciliter leurs processus d'audit. Pour toutes les transactions traitées via la plateforme DKV Mobility, les émissions de CO2e générées sont affichées, indépendamment du carburant ou de l'électricité consommés. Les émissions de chaque ravitaillement ou recharge sont calculées automatiquement par pays, un critère particulièrement pertinent pour les entreprises opérant à l'international.

Conformément aux exigences du CSRD, le *DKV Mobility Carbon Monitor* prend en compte également les émissions sur l'ensemble du cycle de vie du carburant, de la production d'énergie jusqu'à l'utilisation du véhicule (du puits à la roue).

“Qu'il s'agisse d'une grande entreprise, d'une PME ou d'une TPE, les exigences en matière de reporting de durabilité se renforcent, et de nombreuses entreprises font face à des défis de taille, faute de ressources suffisantes pour rendre compte de leurs émissions de flotte de manière fiable,” explique **Markus Präßl, directeur des ventes et de la satisfaction client chez DKV Mobility**. “Les entreprises capables de fournir des données précises sur les émissions de leur flotte bénéficieront d'un avantage concurrentiel décisif dans les années à venir. Avec le *DKV Mobility Carbon Monitor*, nous leur offrons un outil pratique pour les aider à se positionner comme des leaders de leur secteur.”

En complément du rapport annuel sur les émissions de CO2e, le *DKV Mobility Carbon Monitor* permet aux gestionnaires de flottes et aux responsables RSE d'accéder également à des informations détaillées sur chaque ravitaillement ou recharge, avec la possibilité d'exporter ces données. Une nouvelle fonctionnalité est en cours de développement, permettant aux clients de mesurer les émissions économisées grâce à l'utilisation de carburants alternatifs ou de l'électromobilité.

Le cadre réglementaire du CSRD en Europe

Si les petites entreprises ne sont pas encore concernées par les nouvelles obligations de déclaration, leurs partenaires commerciaux peuvent néanmoins leur demander des informations sur leurs émissions, notamment lors de l'achat de biens ou de services. En effet, les entreprises couvertes par le CSRD doivent rendre compte de leurs émissions de CO2e dans la chaîne de valeur conformément aux normes européennes “European Sustainability Reporting Standards” (ESRS) strictement définies, incluant également les services logistiques achetés.

La directive CSRD de l'Union européenne est entrée en vigueur le 5 janvier 2023, remplaçant l'ancienne *Non-Financial Reporting Directive* (NFRD) et renforçant considérablement les exigences en matière de bilan. Son objectif est d'accroître la responsabilité des entreprises européennes en matière de développement durable et d'introduire des normes de bilans obligatoires à l'échelle européenne. Ce changement permet ainsi de rapprocher le bilan de durabilité et le bilan financier.

Pour plus d'informations, rendez-vous sur : www.dkv-mobility.com.

À propos de DKV Mobility

DKV Mobility est la première plateforme B2B européenne pour les paiements et les solutions sur la route, avec une histoire de croissance motivée depuis ~90 ans. Avec nos cartes de service DKV Mobility, nos 394 000 clients actifs peuvent faire le plein et recharger leurs véhicules en accédant au plus grand réseau d'acceptation d'énergie en Europe, comprenant ~69 000 stations services, ~893 000 points de recharge pour VE et ~24 000 stations de carburant alternatif. DKV Mobility est l'un des leaders des solutions de paiement et de péage en Europe, offrant une gamme complète de services numériques de mobilité mais aussi d'entretien des véhicules dans ~35 000 stations-service.